

**ACCUEIL DE LOISIRS**  
**SPL du Sud Vilaine, Léo Lagrange Ouest**



**Protocole de fonctionnement**

Mercredis, avril-juin 2021



La SPL du Sud Vilaine a confié la gestion de l'Accueil de Loisirs (ALSH : Accueil de loisirs sans hébergement) à l'association Léo Lagrange Ouest.

L'accueil de loisirs est déclaré auprès des services de la DDCSPP 35 (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) et de la CAF 35.

**Dans le contexte de l'épidémie de COVID 19 et en lien avec la SPL du Sud Vilaine, l'association Léo Lagrange Ouest a rédigé le protocole d'accueil des enfants en tenant compte des informations gouvernementales en date du 26/04/2021.**

**Toute inscription vaudra acceptation du fonctionnement de l'ALSH mis en place les mercredis en période scolaire.**

**Les modalités d'accueil sont susceptibles d'évoluer en fonction des directives gouvernementales.**

**MODALITES D'ACCUEIL**

**QUI**

L'accueil de loisirs accueille en priorité les enfants des communes de Grand-Fougeray, La Dominelais, Saint Anne sur Vilaine et Saint Sulpice des Landes, âgés de 3 à 12 ans scolarisés.

**NOMBRE D'ENFANT**

30 enfants de 3-5 ans - 56 enfants de 6-12 ans.

Taux d'encadrement : 1 animateur pour 10 enfants de 3 à 5 ans et 1 animateur pour 14 enfants de 6 à 12 ans

**EQUIPE**

- 1 Responsable de la mission enfance et Directrice de l'ALSH
- 4 animateurs permanents
- Animateurs non permanents si besoin de renfort

- 1 Personne en charge du ménage de la restauration
- 1 Référente Covid

## HORAIRES

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h45

**Temps d'accueil des familles** : de 7h30 à 9h30 / de 11h30 à 12h30 / de 13h30 à 14h30 / de 17h00 à 18h45

**A noter : Les enfants ne seront pas accueillis en dehors de ces horaires, il appartient donc aux familles de s'organiser en conséquence. A titre exceptionnel et en prévenant la direction il est possible de déposer ou récupérer son enfant en dehors de ces horaires.**

## ACCUEILS

-Seules les personnes citées sur la fiche d'inscription sont autorisées à venir chercher vos enfants. Une pièce d'identité leur sera demandée.

-Les enfants doivent être accompagnés jusqu'à l'accueil par leurs parents ou par les personnes autorisées pour les arrivées et les départs.



-L'accueil sera réalisé à l'extérieur de l'ALSH par un animateur, devant la porte d'entrée. Afin de signaler votre présence, merci d'utiliser la sonnette près de la porte d'entrée (gel hydro alcoolique à disposition)

## PRECAUTIONS COVID

### ROLE DES FAMILLES



« Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'accueil.

**En cas de de fièvre (38,0°C ou plus) ou de symptômes évoquant la Covid-19 chez le mineur ou un membre de son foyer, celui-ci ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli.**

De même, les mineurs atteints de la Covid-19, testés positivement par RTPCR ou déclarés comme tel par un médecin ou dont un membre du foyer est cas confirmé, ou encore identifiés comme contact à risque, ne peuvent prendre part à l'accueil.

Le port du masque n'est pas requis pour les mineurs de moins de 6 ans sauf lorsqu'ils présentent des symptômes d'infection à la Covid -19 ; auquel cas, ils sont isolés, munis d'un masque adapté, dans l'attente de leurs responsables légaux ».

**« Dans les accueils collectifs d'enfants mineurs, la survenue d'un cas confirmé déclaré parmi les enfants conduit à la suspension des activités du groupe d'enfants concerné dans les meilleurs délais et au plus tard le lendemain, pour une durée de 7 jours. [...]**

A l'issue de la période de suspension, les responsables légaux des mineurs de plus de 6 ans devront attester sur l'honneur de la réalisation d'un test et du résultat négatif de celui-ci. En l'absence d'une telle attestation, l'éviction du mineur sera maintenue jusqu'à la production de cette attestation ou à défaut pour une durée maximale de 14 jours. »

## **EN CAS DE SURVENUE D'UN OU PLUSIEURS SYMPTOMES CHEZ UN ENFANT**

Les symptômes évocateurs : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

-Isolement immédiat de l'enfant avec un masque dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale..

-Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'enfant en respectant les gestes barrière.

-Rappel par la directrice de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant.

-Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.

-Poursuite stricte des gestes barrière.

**-Chaque famille devra respecter la distance d'1m50 entre elle et les autres familles. Le port du masque est obligatoire.**



## TENUES ET SAC DES ENFANTS

DANS UN SAC INDIVIDUEL, avec le nom de l'enfant

### -MASQUE

Obligatoire pour les 6-12 ans en intérieur et en extérieur

Fournir les masques grand public pour son/ses enfants : 1 masque pour 4h de présence

Fournir une pochette à masque au nom de l'enfant. (sac congélation)



- EAU

Une gourde ou une bouteille d'eau avec le nom de l'enfant marqué dessus.

### -TENUE adaptée

à la météo, aux activités extérieurs et aux activités collectives et de bricolage

Des chaussures qui permettent d'aller jouer dehors.

Une tenue de rechange si besoin

-DOUDOUS Dans un sac au nom de l'enfant et seront sortis uniquement pour la sieste ou le temps calme.

### -SIESTE

Couverture, oreiller, doudou...

Aucun autre matériel ou jeu ne devra être emmené par les enfants à l'ALSH.

## **TRAITEMENTS MEDICAUX**

En cas de traitement médical, une ordonnance (ou la copie) doit être fournie avec les médicaments. Il doit apparaître sur l'ordonnance les modalités de prise du médicament.

Les médicaments doivent être mis dans une trousse au nom de l'enfant et donné à l'animateur en charge de l'accueil.

## COORDONNEES, INSCRIPTIONS, INFOS FAMILLES

MAIL : [grandfougeray.alsh@leolagrance.org](mailto:grandfougeray.alsh@leolagrance.org)

TEL : 09 75 51 84 04 / 06 27 71 0 7 92 ADRESSE : 6 rue de Villeneuve 35390 Grand-Fougeray

Téléphone sur les heures de permanence : lundi 9h30-17h, mardi 9h30-17h30, jeudi 9h30-16h, vendredi 9h30-16h.

INFORMATIONS auprès de la direction de l'ALSH par mail ou téléphone

## MODALITES D'INSCRIPTION

### INSCRIPTIONS MERCREDIS

Par mail ou bien en déposant la fiche D'inscription dans la boîte aux lettres

DOSSIER D'INSCRIPTION ANNUELLE (par année civile)

A demander à la direction de l'ALSH, ou à retirer sur le site des communes de la SPL

*Une famille dont le dossier est incomplet peut se voir refuser l'accès à l'Accueil de Loisirs.*



### Inscriptions une semaine en amont

**Demande d'annulation présent en compte jusqu'au lundi précédent avant midi, ensuite sur présentation d'un justificatif**

Justificatifs : médical / attestation employeur pour changement de planning professionnel / perte d'emplois / décès

## COMMUNICATION AUX FAMILLES

-par **MAIL** via la mailing liste, inscription sur simple demande auprès de la direction

-par **AFFICHAGE** à l'ALSH

-via **LES SITES OU AUPRES DES MAIRIES DES COMMUNES DE LA SPL** .

- Via l'**APPLICATION LEO LAGRANGE - KIDIZZ**

*Application mise à jours à compter du 18/11/2020*



### *Démarches*

1- DEMANDER une invitation contenant la clé de votre enfant par mail (demandes traitées les vendredis)

2-TELECHARGER l'application gratuite pour iPhone ou Google Play.

3-CREER son compte en entrant la clé de votre enfant sur l'application mobile *ou depuis votre ordinateur sur [leolagrange.kidizz.com](http://leolagrange.kidizz.com)*

4-RENSEIGNER les informations et VALIDER les conditions générales d'utilisation.

## LA VIE EN COLLECTIVITE

### REGLES DE VIE

-GROUPES d'enfants créés pour la journée par tranche d'âge.

-Le non brassage des enfants par école étant inapplicable à l'ALSH (plus de 5 écoles différentes) et afin de répondre aux besoins spécifiques liés à l'âge, nous avons mis en place 2 groupes par mercredi : 3-5 ans et 6-12 ans.

-DISTANCIATION

Non croisement des groupes constitués pour la journée

Trajet repas : chaque groupe part à son tour

Repas, 6-12 ans placés en quinconce et une chaise sur deux

1 salle, des toilettes et des espaces extérieurs attribués par groupe

-MATÉRIEL, LIVRES, JEUX à disposition par groupe et par salle.

-SIESTE, les lits sont espacés



LAVAGES DES MAINS à minima: à l'arrivée, au départ des enfants, entre chaque activité

MENAGE ET DESINFECTION : désinfection des toilettes, poignées de portes et lavabo à mi-journée

Ménage des locaux tous les soirs par une société de prestation

Aération des locaux à minima : 15 minutes toutes les heures.

## REPAS ET GOUTERS



Les repas sont pris à l'hôpital de Grand Fougeray et fournis par la restauration de l'hôpital.

6-12 ans, les enfants sont assis une place sur deux et placés en quinconces

Les goûters sont fournis par l'ALSH

## ACTIVITES

-JOUER DEHORS AVEC ET DANS LA NATURE: création d'un jardin artistique, ballades, découvertes de notre univers proche..

-LES JEUX COOPERATIFS: jeux de sociétés, jeux sportifs....

-CREATION MANUELLE: création pour le jardin artistique...

Au maximum les ACTIVITES et temps d'accueil seront effectués EN EXTERIEUR : dans la cours, dans les terrains d'herbes, sous le préaux....

